# Procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du vendredi cinq juin deux mille vingt-six à dix-huit heures.

L'an deux mille vingt-six, le vendredi cinq juin à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de VILLEDOUX se sont réunis à la salle annexe de la mairie sous la présidence de Monsieur Nicolas PERAUD, Maire.

Étaient présents : Mesdames Carine BONNIN, Malika EL HMOUID, Mme Anne-Sophie JACINTO, Cécile PINTEAUX, Karen RAMOS MATIAS VAZ et Messieurs Maxime BARRERE, Stéphane CRAPET, Guillaume CUDENNEC, Anthony DEMEOCQ, Eric GALERAN, Stéphane GUEGUIN, Guillaume LANDUREAU, Jean-Michel LOPEZ, Nicolas PERAUD, Antoine ROBERT,
Formant la majorité des membres en exercice, le Conseil Municipal étant composé de 19 membres.
Absent : /
Absent excusé : /
Absents avec pouvoir :
Mme Elise BARBEAU a donné pouvoir à Mme Carine BONNIN.
Mme Malika EL HMOUID a donné pouvoir à Mme Karen RAMOS MATIAS VAZ.
Mme Mélina HIVERT a donné pouvoir à M. Anthony DEMEOCQ.
Mme Blandine PICARD a donné pouvoir à M. Guillaume CUDENNEC.
M. Sébastien DELAVAUD a donné pouvoir à M. Stéphane CRAPET.

Secrétaire de séance : M. Jean-Michel LOPEZ

## Ordre du jour

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 mai 2026

1. Délibération désignant les délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales
2. Délibération désignant les commissaires dans le cadre de la CIID de la Communauté de Communes Aunis Atlantique

Questions diverses

-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-*-

M. Jean-Michel LOPEZ est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

M. le Maire demande si des observations sont à formuler concernant le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 mai 2026.

M. LOPEZ indique que le procès-verbal ne mentionne pas la demande visant à faire figurer, pour chaque délibération, les noms des conseillers ayant voté contre ou s'étant abstenus.

M. le Maire précise que, bien que cette remarque ne soit pas retranscrite dans le procès-verbal, la demande a bien été prise en compte et que le document a été modifié en conséquence.

Aucune autre observation n'étant soulevée, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 mai 2026 est adopté à l'unanimité.

## 1. Délibération désignant les délégués et suppléants en vue des élections sénatoriales

*Débat :*

*M. le Maire rappelle que le conseil municipal a été convoqué le 5 juin 2026, conformément au décret portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs.*

*Il explique que le choix a été fait de présenter une liste unique pour l'ensemble des membres du conseil municipal. Cette démarche, ouverte à l'opposition, permet à chaque élu d'être représenté et témoigne d'une volonté d'unité au sein de l'assemblée. Il souligne qu'il s'agit d'un signal fort adressé à la population.*

*M. LOPEZ ajoute en effet que deux options étaient envisageables : présenter des listes distinctes, reflétant les différentes sensibilités du conseil municipal, ou constituer une liste unique dans un souci de pluralisme et de représentation de tous les élus. Il indique que cette seconde option a été retenue.*

*M. le Maire présente donc la liste de candidats proposée, puis invite les conseillers municipaux à faire connaître d'éventuelles autres candidatures. Aucune autre liste n'étant présentée, il est procédé aux opérations de vote.*

### DÉLIBERATION

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire n° INTP2611651C du 6 mai 2026 du Ministre de l'Intérieur relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux et ses annexes,

Vu l'arrêté préfectoral DCC-BRGE du 18 mai 2026 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et suppléants des conseils municipaux en vue de l'élection des Sénateurs de la Charente-Maritime,

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Les élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre 2026**.** À cette occasion, les conseillers municipaux doivent désigner les délégués et suppléants appelés à composer le collège électoral sénatorial.

Compte tenu de la population municipale de la commune, le conseil municipal doit élire :

- 5 délégués titulaires ;
- 3 suppléants.

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par :

- Présidence : le maire

- Membres : les deux membres présents les plus âgés et les deux membres présents les plus jeune du conseil municipal, à savoir les plus âgés M. Eric GALERAN et M. Jean-Michel LOPEZ et les plus jeunes Mme Carine BONNIN et M. Stéphane GUEGUIN.

- Le secrétaire de séance : M. Jean-Michel LOPEZ

M. le Maire enregistre les candidatures :

Une seule liste est déposée et enregistrée.

Cette liste est composée par Monsieur Nicolas PERAUD.

Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 19

La liste est élue avec 19 voix.

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs et établit le tableau reprenant l'ordre des délégués désignés ci-dessous :

| *Civilité* | *Nom* | *Prénoms* | *Qualité* | *adresse* | Adresse mail du candidat | Numéro de téléphone portable |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Monsieur | PERAUD | Nicolas | Délégué 1 | 12 square Neptune 17230 VILLEDOUX | maire@villedoux.fr | 06-78-01-21-24 |
| Madame | RAMOS MATIAS VAZ | Karen | Délégué 2 | 5 rue des Tilleuls 17230 VILLEDOUX | k.ramosmatiasvaz@villedoux.fr | 06-14-52-85-60 |
| Monsieur | LOPEZ | Jean-Michel | Délégué 3 | 13 rue des Oratoriens 17230 VILLEDOUX | jm.lopez@villedoux.fr | 06-75-17-15-38 |
| Madame | EL HMOUID | Malika | Délégué 4 | 8 rue des Etiers 17230 VILLEDOUX | m.elhmouid@villedoux.fr | 06-60-80-39-15 |
| Monsieur | DEMEOCQ | Anthony | Délégué 5 | 18 rue du Soleil Couchant 17230 VILLEDOUX | a.demeocq@villedoux.fr | 06-67-66-55-60 |
| Madame | PINTEAUX | Cécile | Suppléant 1 | 4 C rue du Marais Guyot 17230 VILLEDOUX | c.pinteaux@villeoux.fr | 06-09-02-48-98 |
| Monsieur | GUEGUIN | Stéphane | Suppléant 2 | 25 rue du Fiton 17230 VILLEDOUX | s.gueguin@villedoux.fr | 06-33-45-46-09 |
| Madame | HIVERT | Mélina | Suppléant 3 | 53 rue des Oratoriens 17230 VILLEDOUX | m.hivert@villedoux.fr | 06-03-53-29-18 |

Vote :
- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstention : 0

M. LOPEZ fait la déclaration suivante :

« Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Je tiens à remercier la majorité pour l'ouverture dont elle a fait preuve en proposant une liste intégrant un représentant de chaque groupe du conseil municipal.

Cette liste a été construite dans un esprit d'ouverture et de respect du pluralisme. Elle intègre un représentant de chaque groupe du conseil municipal, majorité comme opposition, afin de refléter fidèlement la diversité des sensibilités présentes au sein de notre assemblée.

Nous nous félicitons de cette démarche collective, qui illustre un fonctionnement démocratique apaisé et constructif. Elle permet à chaque voix, chaque engagement et chaque courant représenté dans notre commune de participer à cette étape importante de la vie institutionnelle.

Nous remercions l'ensemble des élus pour leur contribution à cette approche équilibrée et responsable. »

## 2. Délibération désignant les commissaires dans le cadre de la CIID de la Communauté de Communes Aunis Atlantique

*Débat :*

*M. le Maire rappelle que, conformément à ce qui était indiqué dans la note de synthèse, il est proposé de procéder au tirage au sort à l'aide d'un tableur Excel. Il demande si cette modalité suscite une opposition de la part des membres du conseil municipal.*

*Aucune objection n'étant formulée, il est procédé au tirage au sort.*

### DÉLIBERATION

Dans le cadre du Conseil communautaire du 10 juin prochain et conformément à l'article 1650 A du Code général des impôts (CGI), une Commission intercommunale des impôts directs (CIID) doit être instituée dans chaque EPCI soumis de plein droit ou sur option au régime fiscal prévu à l'article 1609 nonies C du même code, dans un délai de deux mois suivant l'installation du Conseil communautaire.

Cette commission est composée de onze membres permanents : le président de l'EPCI (ou un vice-président délégué), dix commissaires titulaires (ainsi que des suppléants en nombre égal).

Ils sont désignés par le directeur départemental des finances publiques, dans les deux mois de l'installation de l'assemblée de l'EPCI, sur la base d'une liste de contribuables, dressée en nombre double (40 commissaires) par l'EPCI, sur proposition des communes.

Par conséquent, le conseil municipal doit désigner deux commissaires dans le cadre de cette CIID.

La liste adoptée par le conseil municipal en date du 2 avril 2026 dans le cadre du renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) de la commune de Villedoux est reprise, après retrait des administrés désignés commissaires titulaires et suppléants de la CCID par décision du Directeur départemental des finances publiques en date du 13 avril 2026, à savoir :

1. Marie-Thérèse FOUQUES, 2 square Neptune à VILLEDOUX née le 11/08/1931
2. Claude GEFFARD, 2 bis rue de la mairie à VILLEDOUX né le 10/12/1957

3. Josiane RICHARD, 11 rue de la Liberté à VILLEDOUX née le 19/08/1941
4. Jean-Marie PORTANNIER, Les Ormeaux à VILLEDOUX né le 19/05/1965
5. Michelle WANTZ, 2 B rue de la Lissaudière à VILLEDOUX née le 06/11/1947
6. Jean-François HEBERLE, 2 a rue de la Falaise à VILLEDOUX né le 08/01/1970
7. Serge LALANDE, 18 rue des Lauriers roses à VILLEDOUX né le 26/10/1945
8. Marcel TRAQUET, Cherterre à VILLEDOUX né le 26/08/1948
9. Gérard MONTAGNE, 6 rue du Marais GUYOT à VILLEDOUX né le 20/06/1947
10. Jean-Paul BONNIN, Portdoux à VILLEDOUX né le 02/11/1957
11. Serge PRIGENT, 1 rue Saint André à VILLEDOUX né le 19/06/1951
12. Dominique VERGER, Le cerisier, 10 square de la Pépinière à VILLEDOUX né le 07/07/1958
13. Jean-Luc BARRE, 43 rue de la liberté à VILLEDOUX né le 11/11/1950
14. Jean-Marie BARREAUD, Les petites Rivières, Rue d'Anjou à SAINTE-SOULLE 17220 né le 04/03/1950
15. Jean-Paul CHARLES, 12 rue de Curzay à LONGEVES 17230 né le 21/07/1952
16. Jean-François GAILLARD, Les Salines de Badoron à CHARRON 17230 né le 28/07/1958

Il est procédé à un tirage au sort au moyen d'un logiciel informatique : EXCEL.

Les deux personnes tirées au sort sont :

- Jean-Paul BONNIN, Portdoux à VILLEDOUX né le 02/11/1957
- Dominique VERGER, Le cerisier, 10 square de la Pépinière à VILLEDOUX né le 07/07/1958

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité désigne comme commissaires dans le cadre de la CIID :

- Jean-Paul BONNIN, Portdoux à VILLEDOUX né le 02/11/1957
- Dominique VERGER, Le cerisier, 10 square de la Pépinière à VILLEDOUX né le 07/07/1958

Vote :
- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 1 (Mme BONNIN)

**Questions diverses**

➔ M. CUDENNEC informe le conseil municipal que des travaux d'enrobé de type « point à temps » seront prochainement réalisés par le Syndicat de Voirie de la Charente-Maritime sur différentes voies de la commune.

➔ Mme PINTEAUX indique avoir participé à une réunion de l'association « Les Maires pour la planète », dont la commune est adhérente. Elle précise que de nombreux sujets

et initiatives intéressants y ont été présentés. Elle informe le conseil municipal qu'un compte rendu sera transmis par courriel à l'ensemble des élus.

➔ M. le Maire informe le conseil municipal que le prochain conseil communautaire se tiendra le 10 juin 2026. Il précise que l'ordre du jour est particulièrement conséquent et indique qu'un compte rendu des principaux points abordés sera présenté lors de la prochaine séance du conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h20.

| | |
|---|---|
| PERAUD Nicolas – Maire | GALERAN Eric – Adjoint au Maire |
| RAMOS MATIAS VAZ Karen – Adjointe au Maire | ROBERT Antoine – Adjoint au Maire |
| EL HMOUID Malika – Adjointe au Maire<br>Absente avec pouvoir | CUDENNEC Guillaume – Adjoint au Maire |
| CRAPET Stéphane – Conseiller municipal | DELAVAUD Sébastien – Conseiller municipal<br>Absent avec pouvoir |
| PICARD Blandine – Conseillère municipale<br>Absente avec pouvoir | PINTEAUX Cécile – Conseillère municipale |
| LANDUREAU Guillaume- Conseiller municipal | JACINTO Anne-Sophie – Conseillère municipale |
| BARRERE Maxime – Conseiller municipal | BARBEAU Elise – Conseillère municipale<br>Absente avec pouvoir |
| BONNIN Carine – Conseillère municipale | LOPEZ Jean-Michel – Conseiller municipal |
| GUEGUIN Stéphane – Conseiller municipal | HIVERT Mélina - Conseillère municipale<br>Absente avec pouvoir |
| DEMEOCQ Anthony – Conseiller municipal | |